

Front social

Les syndicats Onep et CGSL font reculer la direction de Sodexo

Virginie Boucka

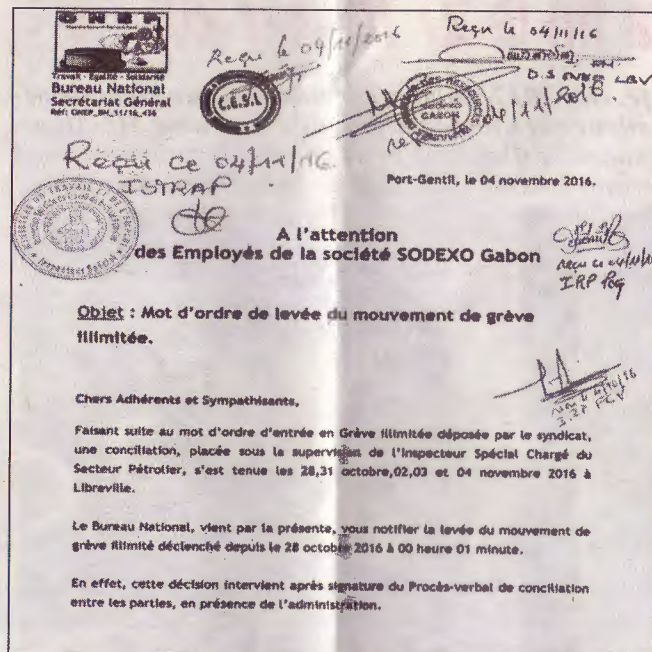
Après la signature d'un procès-verbal de conciliation entre, d'une part, l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) et la Confédération gabonaise des syndicats libres (CGSL) et, d'autre part, la direction générale de Sodexo, les deux syndicats ont décidé, le 04 novembre dernier, de lever le mouvement de grève illimitée déclenché le 28 octobre dernier.

Au cœur des divergences entre la direction de Sodexo et les employés, des mesures visant à réduire de façon drastique les charges de l'entreprise de catering aujourd'hui en grande difficulté. Il y a quelques mois, en effet, Sodexo a envoyé en congé technique des centaines d'employés. Ce congé technique, prévu pour durer six mois, a été prolongé par l'employeur sans concertation préalable ni avec les salariés ni avec leurs syndicats. Toute chose qui a provoqué l'ire de ces derniers, ce d'autant plus que les modalités contenues dans le procès-verbal inhérent à ce congé technique, signé au mois d'avril dernier par les parties, ont été foulées au pied par l'employeur.

Outre le non respect des modalités relatives au congé technique, l'entreprise s'appropriait à envoyer au chômage des centaines d'autres salariés dans le cadre d'un départ négocié. Or, les conditions proposées ne garantissent aucune sécurité à ces

travailleurs qui risquent de se retrouver de façon brutale dans une situation de précarité. L'entêtement de la direction générale à vouloir agir de façon unilatérale a poussé les syndicats Onep et CGSL à sortir du bois pour défendre les intérêts des travailleurs. « Nous sommes tous d'accord que Sodexo traverse des moments difficiles. Une situation provoquée en partie par l'Etat qui doit à cette société plusieurs milliards de Fcfa. Nous avons même adressé des courriers au ministre du Pétrole et au Premier ministre pour attirer leur attention sur les conséquences du non règlement des sommes dues à Sodexo. Mais personne n'a daigné nous répondre », explique le secrétaire général de l'Onep, Sylvain Mayabi Binet.

Pour les syndicats, il est inadmissible que ce soit les salariés qui paient la note salée relative au non respect par l'Etat de ses engagements. Sodexo doit prendre ses responsabilités en préservant les emplois ou en proposant un départ négocié en toute dignité. La divergence des vues entre les parties a conduit les syndicats à déclencher une grève illimitée sur toutes les installations de la société Sodexo le 28 octobre 2016. Cet ultime moyen de pression a fait fléchir la direction de l'entreprise qui est revenue à la table des négociations les 28 et 31 octobre, puis les 02, 03 et 04 novembre derniers. Ces négociations, qui se sont déroulées sous la supervision de l'Inspecteur spécial du travail chargé



Le mot d'ordre de l'Onep mettant fin à la grève chez Sodexo après la signature du procès-verbal de conciliation le 04 novembre 2016.

du secteur pétrolier (Istrap), Davy Thome Mboumba, ont permis aux parties d'aboutir à un accord. Sur le préalable, tout le monde s'accorde sur le fait que « la priorité reste la sauvegarde des emplois au sein de la société Sodexo ». Les parties conviennent qu'« en cas d'impossibilité de la société à maintenir les emplois, la plateforme de tout départ négocié » doit tenir compte du paiement de tous les droits légaux. « Maintien pendant 12 mois de l'assurance maladie et paiement d'un bonus exceptionnel calculé sur la base de l'in-

demnité de licenciement », peut-on lire dans le procès-verbal de conciliation signé le 04 novembre 2016. En ce qui concerne le bonus transactionnel, l'entreprise devra verser entre 15 et 30 mois de salaire, en fonction de la catégorie, aux employés qui opte-

raient pour le départ négocié. D'autres points ont également fait l'objet d'un accord, à l'instar des acomptes de quinzaine qui devront reprendre à partir de janvier 2017, des prêts scolaires ou encore de la situation des salariés admis en congé technique.

Un accord qui sonne comme une nouvelle victoire pour l'Onep qui, après avoir sauvé les employés de Maurel & Prom menacés de licenciement, empêche ainsi Sodexo de jeter des centaines de Gabonais dans la précarité.

Lambaréné : le débarcadère de la honte

V. B

La troisième ville du pays présente une image qui est loin d'être digne de son rang. Située sur les bords du majo-

